

La Tribune, 12 janvier 2022

Pass vaccinal : le Sénat vote contre les contrôles d'identité par les restaurateurs et cafetiers

Lors de l'examen du projet de loi transformant le pass sanitaire en pass vaccinal, le Sénat a supprimé cette nuit la possibilité, pour les gérants des lieux et activités soumis au pass, de vérifier l'identité de son détenteur. Un point que les députés pourront réintroduire dans le projet de loi quand le texte reviendra à l'Assemblée. Plus de cent amendements restent à examiner ce mercredi. Une fois le projet de loi voté par le Sénat, députés et sénateurs se réuniront en commission mixte paritaire pour tenter de trouver un accord sur une version commune. Possiblement dès jeudi, selon l'AFP.



Écoutez cet article

Powered by [RTT.Radio.fr](#)

00:00/00:00